

Monsieur le Président de l'École d'Apprentissage Maritime de la Réunion (Si IA G est là)

Monsieur le représentant du Directeur de la Mer Sud Océan Indien,

Monsieur le Président du Lion's Club de Saint Denis France Australe,

Monsieur le Directeur de l'École d'Apprentissage Maritime de la Réunion,

Messieurs et Mesdames les Professeurs,

Chers élèves

Chers Collègues et Amis,

Je suis très heureux de participer à cette manifestation qui nous réunit nombreux ce matin à l'occasion de la remise du prix de la Fédération Nationale du Mérite Maritime Section Océan Indien, à l'élève le plus méritant de l'École d'Apprentissage Maritime de la Réunion.

Je tiens à remercier le directeur de l'école M. Sami Ouadrani, et son équipe, pour avoir bien voulu nous accueillir et organiser cette réception amicale.

Avant de remettre dans quelques instants ce premier prix au tout premier lauréat, je me dois de vous expliquer la genèse de cet évènement qui aurait dû avoir lieu normalement au cours de la Journée de la Mer en juin dernier.

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter ce qu'est l'Ordre-du Mérite Maritime.

L'ordre du Mérite Maritime a été institué il y a 90 ans par la loi du 9 février 1930 pour récompenser la valeur professionnelle des marins et le mérite de citoyens qui se sont distingués par des services particuliers pour le développement et le rayonnement des activités maritimes.

En septembre 1948, l'attribution de cette distinction est étendue aux personnels de la Marine nationale.

La loi du 14 décembre 1901 va associer à l'Ordre du Mérite maritime et la médaille d'honneur des marins du commerce et de la pêche.

La Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la médaille d'Honneur des Marins été créée en mars 1954 et elle regroupe actuellement près de 3 000 adhérents.

La Section Réunion de cette Fédération a été créée en 2006, sous l'impulsion de Yannick Lauri alors Directeur Général de la Sapmer.

Cette section est devenue très récemment Section Océan Indien, afin de pouvoir prendre en compte les membres résidant à la Réunion, mais également à Mayotte et à Maurice. Elle compte actuellement une vingtaine de membres.

Nous venons tous d'horizons divers : Marins pêcheurs, Marine Marchande, Marine Nationale, Marins des Ports, Pilote, Administrateur des Affaires Maritimes, Personnel travaillant dans le domaine

portuaire, économique, éducatif sportif, ou scientifique, mais nous avons tous la même passion, le même engagement pour le domaine maritime.

Les histoires de ces hommes et de ces femmes sont parfois racontées dans des ouvrages littéraires et il se trouve que la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des marins, récompense chaque année par deux prix littéraires, le prix Ecume de mer et le prix du Commandant Jean Loreau, la qualité de ces ouvrages.

C'est donc tout naturellement que les membres de la Section Océan Indien de la FNMM ont émis l'idée d'offrir ces ouvrages à des jeunes épris du monde maritime, qui prouvent par leur entrain et leur ténacité leur volonté d'intégrer le monde maritime.

Il a donc été décidé lors de notre Assemblée Générale en 2020, de collaborer avec les Directeurs des écoles d'Apprentissage Maritime de Mayotte et de la Réunion afin d'octroyer un prix à l'élève le plus méritant ou la plus méritante de chaque établissement.

Je tiens à saluer les Directeurs de chaque Ecole, Mr Eric Bellais pour l'EAMM et Mr Sami Oudrani pour l'EAMR qui ont pris à cœur ce projet et ont permis sa réalisation:-

Afin de récompenser au mieux ces élèves, nous avons cherché à associer à cet événement, des partenaires.

Le LION'S Club de Saint-Denis France Australe s'est montré intéressé et nous a très rapidement proposé son soutien.

C'est grâce au LION'S Club de Saint Denis que nous sommes en mesure d'octroyer en sus des livres, un chèque de 400 euros à chacun des lauréats.

Je tiens à remercier chaleureusement Mr Bernard BONNAY Président du Lion's Club de Saint-Denis France Australe, qui nous fait l'honneur d'être présent, pour son écoute et son soutien.

Je voudrais maintenant m'adresser à notre jeune Lauréat, Monsieur Emmanuel BARDI

Monsieur BARDI,

Vous avez 18 ans et avez intégré l'EAM en 2017, du fait de votre passion pour le monde maritime, la mécanique et l'électricité.

Votre scolarité a duré 3 années au cours desquelles vous avez du faire face au cours des deux premières années à de nombreuses difficultés notamment dans le domaine théorique

Vous avez également du vous adapter au milieu maritime et à ses spécificités que vous ne connaissiez pas.

En 2018, vous effectuez un stage au sein de la SNEIM Energie, où vous avez su faire vos preuves à tel point que cette même société vous recrutera en tant qu'intérimaire deux ans plus tard, après l'obtention de votre bac professionnel d'Electromécanicien de Marine, mention Bien.

Vous avez intégré le milieu professionnel pour pouvoir valider votre BTS, acquérir une certaine expérience, et disposer de fonds afin de poursuivre vos études dans le milieu maritime.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Directeur de l'Ecole d'Apprentissage Maritime de la Réunion et vos professeurs vous ont désigné comme l'élève le plus méritant de l'année 2020.

C'est donc avec une très grande joie que je vous remets ces deux ouvrages L'appel du Large et Toujours Plus Loin, que l'auteur Michel Adrien a bien voulu dédicacer, ainsi qu'un chèque de 400 euros.

Thierry Clot
Président de la Section Ocean Indien (SOI)
Fédération Nationale du Mérite Maritime
et de la médaille d'honneur des marins.